

doc
CA1
EA
83C15
FRE

DOCS
CA1 EA 83C15 FRE
Canada. Ministere des affaires
exterieures
Les relations Canado-chinoises
43245467

~~XXXXXXXXXX~~

b 2093807 (P)

43-245-467

Les relations Canado-Chinoises

Ministère des Affaires extérieures
Septembre 1983

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

MAY 21 1987

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

Regard sur les relations
entre le Canada et la République populaire de Chine

L'activité grandissante de la République populaire de Chine sur la scène mondiale depuis la Révolution culturelle est l'un des facteurs les plus importants qui influent sur la politique internationale contemporaine. En 1970, dans sa revue des relations extérieures intitulée Politique étrangère au service des Canadiens, le gouvernement du Canada exprimait "l'espoir que le Canada pourrait rapprocher la Chine de la Communauté mondiale, afin qu'elle puisse établir des relations constructives". Le Canada a contribué à sortir la Chine de son isolement en établissant des relations diplomatiques avec elle en 1970, en intervenant à l'ONU pour que le Gouvernement de Pékin occupe le siège de la Chine, et en mettant à exécution depuis plusieurs années un solide programme d'échanges bilatéraux.

La Chine a décidé de tenir un rôle plus à sa mesure dans les affaires internationales, et le Canada a exercé dans ce processus une influence qui, bien qu'elle soit difficile à mesurer, demeure l'une des plus importantes réalisations de sa politique extérieure contemporaine. Il règne aujourd'hui entre les deux pays un climat de confiance tout à fait remarquable étant donné les limites que leur imposent l'histoire, la géographie et la politique.

Avant 1970

Les premiers contacts du Canada avec la Chine, vers la fin du siècle dernier, sont le fait de commerçants et de missionnaires. En 1906, le Gouvernement du Canada ouvre un bureau commercial à Shanghai.

Même si la Chine a déjà, en 1909, un consulat général à Ottawa et des bureaux à Vancouver, Toronto et Winnipeg, ce n'est qu'en 1941 qu'une entente est conclue en vue d'un échange d'ambassadeurs. Et ce n'est qu'en avril 1943 qu'une légation canadienne est établie en Chine.

En avril 1949, l'Armée de libération populaire fait son entrée à Nankin, capitale du Gouvernement nationaliste. Le Canada ferme son ambassade de Nankin en 1951 et son consulat de Shanghai en 1952, marquant ainsi la fin de la première phase de ses relations diplomatiques avec la Chine.

Pendant près de vingt ans, le Canada n'a pas de relations officielles avec la République populaire de Chine. La "République de Chine" conserve une ambassade à Ottawa mais, conformément à sa politique, le Canada s'abstient d'être représenté auprès du Gouvernement de Taïpeh. Même s'il ne fait aucun doute que le Gouvernement de Pékin exerce effectivement le pouvoir en Chine continentale et répond donc aux critères

classiques de la reconnaissance, le climat d'amertume qui s'installe après le déclenchement des hostilités en Corée, en 1950, et le fait que les gouvernements de Taïwan et de Pékin se proclament l'un et l'autre seul gouvernement légal de la Chine posent de sérieuses difficultés aux gouvernements canadiens successifs désireux d'établir des relations officielles avec la République populaire de Chine.

Au début des années 60, la Chine est devenue un important marché d'exportation du blé canadien, en dépit de l'opposition de certains milieux aux ventes à la "Chine rouge". Les contacts personnels se poursuivent: au nombre des Canadiens qui visitent la Chine entre 1949 et 1970 figure M. Trudeau, qui s'y rend en 1960. Même en l'absence de relations diplomatiques, le mystère chinois continue de fasciner les Canadiens.

L'établissement des relations diplomatiques

En 1968, M. Trudeau promet, s'il est élu Premier ministre, de réviser la politique du Canada à l'égard de la Chine et d'engager avec elle des pourparlers en vue de l'établissement de relations diplomatiques. Cette décision traduit non seulement une nouvelle perception de la population à l'égard de la question de la reconnaissance de la Chine, mais aussi un désir de renforcer les relations du Canada avec les pays d'Asie.

Entamés à Stockholm en février 1969, les pourparlers sino-canadiens, après avoir achoppé longtemps sur la question de Taïwan, aboutissent vingt mois plus tard à la signature du communiqué conjoint du 13 octobre 1970. Aux termes du communiqué, le Gouvernement du Canada reconnaît celui de la République populaire de Chine. Quant au statut de Taïwan, le communiqué déclare: "Le Gouvernement chinois réaffirme que Taïwan est une partie inaliénable du territoire de la République populaire de Chine. Le Gouvernement canadien prend note de cette position du Gouvernement chinois". La position du Canada est que le gouvernement canadien n'appuie ni ne conteste la position du gouvernement chinois concernant la souveraineté de Taïwan. Nombre de pays qui, à l'exemple du Canada, ont établi des relations avec Pékin depuis 1970 ont adopté une formule identique ou semblable.

La question de Taïwan

La normalisation des relations du Canada avec la RPC entraîne la rupture des relations diplomatiques avec Taïwan, de même que de tous les contacts officiels. La "République de Chine" (Taïwan) continue de se proclamer le seul gouvernement légal de la Chine tout entière mais, depuis 1970, elle est de plus en plus isolée sur le plan diplomatique. Bien que le Canada n'ait plus de rapports officiels avec elle, les contacts commerciaux et personnels se poursuivent entre ressortissants canadiens et taïwanais.

Aux Nations Unies

À partir de 1966, le Canada préfère s'abstenir plutôt que de voter contre la résolution que présente annuellement l'Albanie en vue de faire admettre Pékin et expulser Taïpeh. En novembre 1970, après l'établissement de relations diplomatiques avec la RPC, il vote en faveur de son admission au sein de l'Organisation. Le Canada continue d'appuyer activement la participation de la RPC aux organisations internationales gouvernementales et autres.

L'échange d'ambassadeurs

En avril 1971, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures annonce la nomination de M. Ralph Collins, premier ambassadeur du Canada auprès de la République populaire de Chine. M. Sharp annonce également que le Gouvernement canadien a donné son agrément à la nomination de M. Huang Hua comme premier ambassadeur de la Chine au Canada. MM. Huang et Collins sont tous deux de brillants diplomates de carrière.

L'actuel ambassadeur du Canada à Pékin est
M. Michel Gauvin.

Les visites ministérielles

Depuis l'établissement de relations diplomatiques en 1970 et l'échange d'ambassadeurs en 1971, un certain nombre de visites ministérielles ont eu lieu: au cours de l'été 1971, l'honorable Jean-Luc Pepin, alors ministre de l'Industrie et du Commerce, dirige une importante délégation de fonctionnaires et d'hommes d'affaires canadiens en République populaire de Chine. Cette mission permet d'établir les modalités de la coopération commerciale entre les deux pays prévoyant notamment l'échange de missions, des foires commerciales et des consultations périodiques sur les affaires commerciales. En outre, la Chine accepte de considérer le Canada comme sa première source d'approvisionnement en blé pour les besoins de sa population.

En octobre 1973, le Premier ministre Trudeau effectue une visite en Chine au cours de laquelle d'importants accords et ententes sont conclus dans divers domaines: échanges commerciaux, affaires consulaires (réunion des familles) et échanges scientifiques et culturels. L'accord visant la réunion des familles a permis à plus de vingt mille Chinois de rejoindre au Canada des parents dont ils étaient séparés depuis des années.

D'autres visites ministérielles importantes ont eu lieu par la suite dans d'autres secteurs: les affaires extérieures (l'honorable Mitchell Sharp, en 1972, l'honorable Don Jamieson,

en 1978, et l'honorable Mark MacGuigan, en 1981), le pétrole (l'honorable Donald McDonald, en 1973), les sciences et la technologie (l'honorable Jeanne Sauvé, en 1973, et l'honorable John Roberts, en 1981), le blé (l'honorable Otto Lang, en 1977), les échanges commerciaux (l'honorable Jack Horner, en 1979), l'agriculture (l'honorable Eugene Whelan, en 1980), le sport (l'honorable Gerald Regan, en 1982), la santé (l'honorable Monique Bégin, en 1982), la défense (l'honorable Gilles Lamontagne, en 1983) et les communications (l'honorable Francis Fox, en 1983). Les visites ministérielles s'inscrivent dans le cadre d'un programme permanent visant à accroître la coopération avec la Chine et elles se poursuivront dans divers domaines. Par ailleurs, certains ministres et vice-ministres chinois ont visité le Canada, notamment M. Huang Hua, alors ministre des Affaires étrangères, en 1977, M. Li Qiang, ministre du Commerce extérieur, en octobre 1979, M. Bo Yibo, vice-premier ministre, en 1980, et M. Wu Xueqian, conseiller des affaires d'Etat et ministre des Affaires étrangères, en 1983.

Le docteur Norman Bethune

Un éminent Canadien, le docteur Norman Bethune, est parvenu à tisser un lien permanent entre le Canada et la Chine: de janvier 1938 à novembre 1939, il prodigue des services médicaux à la Huitième armée de route chinoise (le précurseur de l'actuelle Armée de libération populaire), alors engagée contre

le Japon. Eminent chirurgien thoracique, le Dr Bethune prônait des idées tout à fait révolutionnaires, pour l'époque, sur l'organisation des services médicaux. En 1936, pendant la Guerre civile espagnole, il organise une clinique canadienne mobile de transfusion sanguine. Après un bref séjour au Canada, il se rend en Chine, où il meurt en 1939 d'une septicémie contractée au cours d'une opération.

Après la mort de ce grand Canadien, Mao Tsé-toung écrivit un article intitulé À la mémoire de Norman Bethune, qui devait devenir, durant la Révolution culturelle de la fin des années 60, l'un des trois articles les plus lus en Chine. C'est ainsi que Norman Bethune est devenu l'une des personnalités étrangères les plus célèbres de l'histoire de la Chine contemporaine; pour la plupart des Chinois, le Canada, c'est d'abord la patrie du célèbre médecin. Le Gouvernement fédéral a acheté et restauré la maison natale du Dr Bethune, à Gravenhurst (Ontario). Le 30 août 1976, une délégation vice-ministérielle de la Chine est venue assister à l'inauguration officielle de la Maison Bethune, désignée lieu historique. En 1979, des cérémonies ont eu lieu en Chine et au Canada pour commémorer le 40^e anniversaire de la mort de Norman Bethune. Une délégation canadienne, dont faisaient partie deux nièces du Dr Bethune, fut alors invitée par le gouvernement chinois.

Les programmes d'échanges

Sciences et technologie

Le programme sino-canadien de coopération scientifique et technique a beaucoup progressé depuis 1973. Des missions scientifiques et techniques du Canada se sont rendues en Chine et ont étudié divers secteurs, notamment l'agriculture, la sylviculture, la géologie, les pêches, la sismologie, la météorologie, l'économie, l'océanographie et la médecine vétérinaire. En retour, les délégations chinoises au Canada se sont intéressées à la technologie pétrolière, la sismologie, le charbonnage à ciel ouvert, les recherches sur le laser, la sylviculture, les pêches, le pergélisol, la lutte biologique contre les insectes, l'arpentage, la cartographie ainsi que l'ingénierie. Beaucoup de domaines restent encore à explorer, mais le programme, administré par le ministère des Affaires extérieures, permet déjà de procéder à d'importants échanges de renseignements. Contrairement à ce qui se faisait par le passé, ce sont les institutions intéressées et non les instances gouvernementales qui prennent directement les dispositions voulues en vue des échanges. Ainsi, des mémorandums d'accord spéciaux ont été conclus en matière d'agriculture et de foresterie.

Médecine

Les échanges dans le secteur médical occupent également une place particulière dans les relations sino-canadiennes. À la suite de la visite en Chine de membres de l'Association médicale canadienne, en 1973, un programme d'échanges a été mis sur pied. Dans le cadre du Programme Bethune d'échanges médicaux, des médecins chinois sont venus étudier, entre autres, la neuro-physiologie, l'urologie et la transplantation d'organes; parallèlement, des médecins canadiens sont allés en Chine étudier les pratiques d'acupuncture.

La visite effectuée en Chine en septembre 1982 par le ministre de la Santé, Mme Monique Bégin, a permis de recenser les secteurs de coopération bilatérale dans le domaine médical, de signer un accord prévoyant le jumelage de l'Université de Toronto et du Collège médical de Sichuan, et de discuter d'un mémorandum d'accord entre le ministère de la Santé de la RPC et le Conseil canadien de recherches médicales.

Culture et Sports

La culture et les sports occupent aussi une place importante dans le vaste programme d'échanges sino-canadiens. Dans le cadre des échanges sportifs, des athlètes des deux pays

ont participé à des compétitions de ping pong, de badminton, de basketball, de natation, de gymnastique, de volleyball, de hockey, de patinage de vitesse et de ski nautique.

La participation de la Chine au programme d'échanges culturels a été couronnée par l'Exposition des découvertes archéologiques de la RPC, présentée d'août à novembre 1974 au Musée royal de l'Ontario, à Toronto, et par une Exposition sur les inventions scientifiques de l'Antiquité, qui s'est tenue en 1982 au Centre des sciences de l'Ontario. Par ailleurs, les cent cinquante danseurs du Ballet de Shanghai ont fait une tournée triomphale au Canada, la première en Occident. Cette tournée a été suivie, en 1979, de celle de l'Opéra de Pékin, qui a fait salle comble d'un bout à l'autre du pays, comme d'ailleurs le Cirque Wuhan en 1982.

La Chine a également accordé à la culture canadienne une place de choix: expositions d'art esquimau, de paysages et de photographies, concerts de l'Orchestre symphonique de Toronto à Pékin, Shanghai et Canton, tournée du Canadian Brass Quintet, ateliers donnés par des danseurs canadiens de renom comme Celia Franca, Karen Kain, Frank Augustyn, et récitals des grandes vedettes que sont la chanteuse d'opéra Maureen Forrester et le pianiste Louis Lortie.

Education

En septembre 1973, les deux pays ont conclu un accord bilatéral portant sur la création d'un programme d'échanges. Depuis, plus de cent cinquante étudiants canadiens ont fait un stage d'études de deux ans en Chine, et un plus grand nombre encore d'étudiants chinois sont venus apprendre le français ou l'anglais au Canada. Les deux pays ont également procédé à des échanges de professeurs d'université et, au cours des six dernières années, des professeurs canadiens de français et d'anglais (langues secondes) ont été affectés pour de brèves périodes en Chine.

Par suite de changements politiques, la Chine attribue maintenant davantage d'importance à l'actualisation des compétences dans le domaine des sciences et de la technologie et elle envoie un grand nombre d'enseignants et de chercheurs se perfectionner à l'étranger. En juin 1979, une entente est conclue avec le ministère chinois de l'Éducation concernant l'inscription de chercheurs chinois dans des universités canadiennes. (Aux termes de cet accord, "chercheur" désigne une personne poursuivant des recherches ou des études à des fins autres que celle d'obtenir un diplôme universitaire). En collaboration avec les autorités provinciales responsables de l'éducation et d'autres organismes fédéraux et provinciaux, le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada est chargé de

l'inscription des chercheurs et de l'évaluation de leurs connaissances linguistiques, en consultation avec les universités.

Outre ce programme spécial, l'entente prévoit que le gouvernement chinois peut inscrire des étudiants de premier cycle et des étudiants diplômés dans des universités canadiennes en suivant les voies normales. Le gouvernement chinois accepte, pour sa part, de faciliter l'accès des chercheurs et étudiants canadiens à ses établissements d'enseignement supérieur. Les deux parties conviennent de favoriser le resserrement des liens entre leurs universités et collègues respectifs. Depuis la signature de cet accord, il y a quatre ans, les établissements canadiens ont accueilli plus de 1 300 chercheurs et étudiants chinois.

Les relations commerciales

Aux termes d'un accord commercial signé en 1973, et qui a été reconduit pour une période de 3 ans en 1976, en 1979 et en 1982, le Canada et la Chine s'accordent mutuellement le statut de nation la plus favorisée. En 1979, les deux parties signent un protocole de coopération économique régissant une activité bilatérale accrue dans un certain nombre de secteurs, protocole qui figure en addenda à l'accord.

Les relations commerciales avec la Chine sont facilitées par les rencontres annuelles du Comité mixte du commerce Canada/Chine, qui se réunit alternativement à Ottawa et

à Pékin, et par les nombreuses visites de délégations commerciales entre les deux pays.

Dominés à l'origine par les ventes de blé, les échanges commerciaux ont marqué une croissance sensible au cours des années 70 pour atteindre 1,433 milliard de dollars en 1982. L'excédent commercial a été régulièrement favorable au Canada: en 1982, les exportations vers la Chine se sont chiffrées à 1,229 milliard. Les textiles viennent en tête des exportations de la Chine vers le Canada, bien que l'importation de nombreux produits appartenant à cette catégorie soit réglementée. Toutefois, depuis le 1^{er} janvier 1980, certains produits chinois bénéficient d'un tarif préférentiel. Les principales exportations canadiennes vers la Chine comprennent le blé, les minerais, les métaux, les produits forestiers et la potasse. Les importations canadiennes comprennent, outre les textiles, les produits agricoles, l'artisanat et des pièces de mobilier.

Récemment, les efforts de la Chine ont porté surtout sur un programme de modernisation reposant en partie sur l'expertise technologique et les crédits venant de l'étranger. A cette fin, la Société pour l'expansion des exportations a conclu un accord de principe accordant à la Chine une ligne de crédit de 2 milliards de dollars pour l'achat de matériel et de services canadiens. Des banques canadiennes privées ont également mis à la disposition de la Banque de Chine des facilités de crédit en vue du financement des importations.

Le Comité commercial sino-canadien a été créé en juin 1978 pour aider les hommes d'affaires canadiens, exportateurs aussi bien qu'importateurs, dans leur commerce avec la Chine. Les initiatives du secteur privé, les missions ministérielles et d'autres activités appuyées par le gouvernement témoignent des efforts déployés constamment en vue d'élargir les relations commerciales entre le Canada et la Chine.

A court terme, les débouchés sur le marché chinois semblent plus prometteurs qu'au cours des dernières années, alors que la politique de réaménagement entravait grandement l'importation de biens de capital. Suite à l'amélioration de sa situation financière et au constat que les insuffisances de l'infrastructure ont pour effet d'entraver sa modernisation, la Chine voudra sans doute consacrer, au cours des prochaines années, une bonne part de ses ressources à l'énergie, aux transports et aux communications, ainsi qu'à l'exploitation des ressources naturelles et à la modernisation de certains secteurs industriels. Cela laisse entrevoir aux fournisseurs canadiens des débouchés pour leur matériel de production d'énergie hydraulique, d'exploitation pétrolière et gazière, d'aménagement portuaire et de communication, surtout dans les domaines des télécommunications, des microsystèmes et des stations terriennes, des aéronefs et des installations aéroportuaires, du matériel pour l'exploitation minière et forestière, des machines agricoles et des procédés de fabrication dans les secteurs de pointe.

Aide au développement

C'est pendant l'hiver de 1981-1982 que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a commencé à envoyer de l'aide à la Chine, en lui donnant du blé pour une valeur de 4 millions de dollars afin de venir en aide aux régions des provinces de Hebei et de Hubei, frappées par des inondations et des sécheresses. Depuis, l'Agence a négocié un programme complet d'aide au développement qui porte principalement sur l'agriculture, la sylviculture, l'énergie et les ressources humaines (notamment la formation linguistique et le parrainage d'échanges universitaires dans des domaines comme la médecine et la gestion). L'accent est mis sur la formation et l'aide technique plutôt que sur les programmes d'immobilisation; on voit une croissance graduelle des dépenses. Un accord officiel de coopération au développement a été négocié au milieu de 1983.

Réunion des familles

Les résidents chinois peuvent émigrer au Canada en vertu de l'Accord sur la réunion des familles signé en 1973. Ils doivent prouver l'existence d'un lien de parenté étroit pour qu'un permis leur soit accordé. Au début, seul un nombre restreint de Chinois se sont prévalus de ce programme, mais au cours de la seconde moitié de la dernière décennie, des

facteurs politiques et autres ont fait passer le nombre d'immigrants canadiens en provenance de la RPC à plus de 6 000 personnes, record atteint en 1981. L'année suivante, leur nombre avait baissé à environ 2 500. À la fin de 1982, on en comptait environ 26 000 au total. En outre, depuis quelque temps, on accorde chaque année plus de 1 000 visas à des Chinois qui viennent au pays pour étudier ou, à l'occasion, pour travailler (des chefs spécialisés en cuisine chinoise, par exemple).

Relations provinciales et jumelage

Au cours des dernières années, les provinces canadiennes ont pris une part de plus en plus active aux relations sino-canadiennes, souvent de concert avec des provinces chinoises ayant des intérêts économiques et culturels semblables. Ainsi, l'Alberta et la province d'Heilongjiang, à l'extrémité nord-est de la Chine, ont signé un accord de jumelage; cet automne, le premier ministre Lougheed a rendu la politesse à son homologue, le gouverneur Chen Lei, qui s'était rendu en Alberta auparavant. La Saskatchewan, l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique (entre autres) ont également des contacts fréquents avec la Chine en matière de commerce, de sport, d'éducation, etc. Le phénomène du "jumelage", c'est-à-dire l'établissement de relations de coopération étroites entre organisations ou unités gouvernementales analogues, se retrouve aussi à un autre niveau. Mentionnons par exemple le jumelage des deux cités-jardins de Victoria, en Colombie-Britannique, et de Suzhou, dans la province du Jiangsu, et l'entente entre les départements d'agriculture des universités de Guelph et de Beijing.

Les médias

L'établissement d'un nombre limité mais actif de journalistes canadiens à Pékin a accru l'intérêt que porte le public canadien à la Chine. A l'heure actuelle, trois des quatre correspondants canadiens résidant en Asie sont affectés à Pékin, l'un par le Globe and Mail (qui a un bureau à Pékin depuis 1959), un autre par le réseau CBC, et le dernier, par le réseau CTV. L'Agence Chine Nouvelle a deux correspondants à Ottawa.

Conclusion

Bien que le Canada ne jouisse plus de la position spéciale qui était la sienne immédiatement après sa reconnaissance du Gouvernement de Pékin en 1970, il demeure un pays qui intéresse beaucoup la Chine. Les efforts concrets faits par le Canada depuis 1970 pour amener la Chine à s'intégrer pleinement à la communauté internationale, et les facteurs qui ont contribué à la reconnaissance du gouvernement de Pékin ont jeté les assises d'une bonne entente qu'il est possible de faire fructifier. Les perspectives de coopération futures sur le plan commercial, politique et culturel ainsi que dans d'autres domaines sont bonnes, les deux parties cherchant à étendre leurs relations fondées sur le respect mutuel et la réciprocité des avantages.

